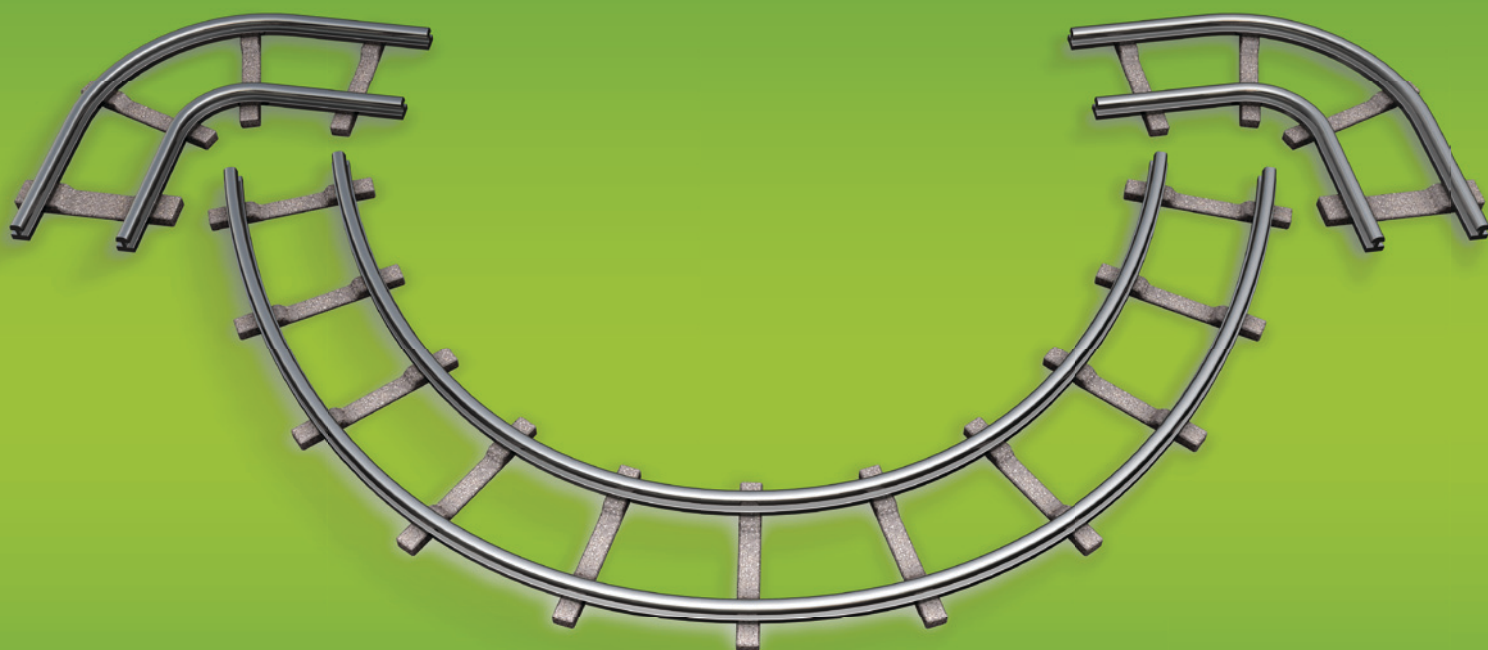


COMPTE-RENDU DE LA CONCERTATION SUR LA LIAISON FERROVIAIRE NICE - ITALIE 2012



Un réseau ferroviaire performant entre la France et l'Italie.

Pour en savoir plus :

www.lgvpaca.fr

Les études préalables à l'enquête d'utilité publique du projet LGV PACA sont financées par :



PRÉAMBULE

Ce document présente le compte-rendu du maître d'ouvrage sur la concertation conduite du 16 janvier au 16 février 2012, conformément aux dispositions des articles L121-8 et L121-9 du Code de l'environnement, sur la section Nice - Monaco - Italie dans le cadre de la phase I des Etudes Préalables à l'Enquête d'Utilité Publique sur le projet de Ligne à Grande Vitesse Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Dans une logique de cohérence de l'ensemble du projet, ce compte-rendu est rendu public, ainsi que le bilan sur la concertation qui s'est déroulée de septembre à décembre 2011 sur le projet LGV PACA, et sera joint au dossier d'enquête publique. Il est également adressé à la Commission nationale du débat public.

Ce compte-rendu rappelle l'historique du projet sur cette section, présente le dispositif de concertation mis en place et synthétise les avis recueillis. Il met également en lumière les enseignements de la concertation.

AVANT-PROPOS	6
DU DÉBAT PUBLIC DE 2005 À LA DEMANDE MINISTÉRIELLE DE JANVIER 2011	6
UNE CONCERTATION RECOMMANDÉE PAR LA COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC	6
UNE CONCERTATION SOUS L'ÉGIDE D'UN GARANT	6
UNE CONCERTATION POUR COMPLÉTER CELLE	7
SUR LE SYSTÈME FERROVIAIRE ENTRE AIX/MARSEILLE ET NICE	7
L'OBJET DE LA CONCERTATION	7

1 LE DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION	8
1.1 L'INFORMATION ET LA PARTICIPATION DU PUBLIC	9
1.1.1 Le dossier de concertation et sa synthèse	9
1.1.2 Une rubrique spécifique sur le site Internet <i>www.lgvpaca.fr</i>	10
1.1.3 Les expositions	10
1.1.4 L'information dans la presse	10
1.1.5 Les relations avec la presse	11
1.1.6 Les invitations aux réunions publiques	11
1.1.7 Les réunions publiques	11
1.2 LE DIALOGUE AVEC LES ACTEURS	11
1.2.1 La préparation avec les partenaires italiens	11
1.2.2 Le groupe de travail géographique	11

2 LE BILAN QUANTITATIF DE LA CONCERTATION	12
2.1 LES RETOMBÉES DANS LA PRESSE	13
2.2 LES RÉUNIONS DE CONCERTATION	14
2.2.1 Les réunions publiques	14
2.2.2 Le groupe de travail géographique	14
2.3 LES QUESTIONS OU REMARQUES ADRESSÉES AU MAÎTRE D'OUVRAGE	14
2.3.1 L'outil Internet	14
2.3.2 Les outils de concertation papier	14

3 LES ENJEUX SOULEVÉS AU COURS DE LA CONCERTATION	16
3.1 DANS LA PRESSE	17
3.2 DANS LES RÉUNIONS PUBLIQUES	17
3.3 DANS LE GROUPE DE TRAVAIL GÉOGRAPHIQUE	18
3.4 DANS LES QUESTIONS, AVIS ET CONTRIBUTIONS ADRESSÉS AU MAÎTRE D'OUVRAGE	18

4 LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION	20
4.1 LES ENSEIGNEMENTS POUR LE PROJET	21
4.1.1 Un large consensus	21
4.1.2 Un soutien réaffirmé au système ferroviaire porté par le projet de LGV PACA	21
4.1.3 Des phasages proposés pour accélérer la réalisation du projet et réduire les coûts	22
4.2 LES ENSEIGNEMENTS SUR LE DISPOSITIF DE CONCERTATION	22
4.2.1 Une concertation dans la poursuite de celle réalisée à l'automne : une appropriation facilitée	22
4.2.2 Des interventions d'experts techniques qui ont suscité l'intérêt des participants	22
4.2.3 Un dossier de concertation apprécié	22

CONCLUSION	23
------------	----

ANNEXES
LES ANNEXES SONT ENREGISTRÉES DANS LA CLÉ USB FOURNIE AVEC CE COMPTE-RENDU
Annexe 1 : décisions officielles
Annexe 2 : outils d'information
Annexe 3 : relations presse
Annexe 4 : questions, contributions et études
Annexe 5 : synthèses des réunions

AVANT-PROPOS

DU DÉBAT PUBLIC DE 2005 A LA DEMANDE MINISTÉRIELLE DE JANVIER 2011

En 2005, à l'occasion du débat public sur le projet de LGV PACA entre Marseille/Aix et Nice, la question du prolongement de l'amélioration de la liaison ferroviaire vers l'Italie est apparue comme une nécessité exprimée par la quasi-totalité des collectivités, milieux économiques et associatifs des Alpes-Maritimes ayant contribué au débat. Les arguments avancés en faveur du prolongement ont d'ailleurs été retranscrits formellement dans le compte-rendu de la Commission particulière du débat public du projet de LGV PACA.

Dans leur décision du 29 juin 2009 de choisir le scénario « Métropoles du Sud », le Ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer et le Secrétaire d'État aux transports ont demandé à RFF d'engager « des études complémentaires pour préciser les enjeux et les conditions de réalisation d'un prolongement de la ligne nouvelle vers l'Italie. »

À l'occasion du Comité de pilotage du projet de LGV PACA du 17 janvier 2011, le député-maire de Nice et président de la Métropole Nice-Côte d'Azur, M. Christian Estrosi, a demandé la prise en compte de la liaison Nice-Italie dans le cadre de l'enquête d'utilité publique programmée en 2014. La Ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, Mme Nathalie Kosciusko-Morizet s'est déclarée favorable à la prise en compte de la partie Nice-Italie à un niveau d'études similaire au reste du projet, le 20 janvier 2011. C'est pourquoi elle a demandé à RFF de constituer un dossier de saisine de la Commission nationale du débat public avant fin 2011.

UNE CONCERTATION RECOMMANDÉE PAR LA COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC

Le président de Réseau Ferré de France a saisi la Commission nationale du débat public le 31 août 2011 à propos du projet d'amélioration de la liaison ferroviaire Nice-Italie. Dans sa décision du 5 octobre 2011, la CNDP a considéré que « l'opportunité du projet a déjà été débattue à l'occasion du débat public sur le projet de ligne à grande vitesse PACA, qui s'est déroulé du 21 février au 8 juillet 2005 » et « a décidé de ne pas organiser de débat public sur ce projet. »

Toutefois, au regard de l'importance des impacts sur l'environnement, la Commission a recommandé à Réseau Ferré de France d'ouvrir une concertation publique spécifique.

UNE CONCERTATION SOUS L'EGIDE D'UN GARANT

La Commission nationale du débat public a désigné M. Philippe Marzolf en qualité de personnalité indépendante garante de la mise en œuvre de la concertation recommandée sur le projet d'amélioration de la ligne ferroviaire Nice-Italie. Toute personne pouvait, au cours de la concertation, saisir le garant à l'adresse philippe.marzolf@debatpublic.fr si elle estimait que, dans la forme, la concertation n'était pas satisfaisante.

M. Philippe Marzolf, président de la Commission particulière du débat public en 2005, a également été nommé garant de la concertation sur le projet LGV PACA.

Le garant a assisté aux deux réunions publiques organisées durant la concertation Nice - Italie.

UNE CONCERTATION POUR COMPLÉTER CELLE SUR LE SYSTÈME FERROVIAIRE ENTRE MARSEILLE/AIX ET NICE

Compte tenu du calendrier de la concertation sur le projet LGV PACA entre Marseille/Aix et Nice, fin 2011, il est apparu opportun d'élargir, dès début 2012, le périmètre de cette concertation, au projet d'amélioration de la liaison ferroviaire Nice-Italie.

Ainsi, l'objectif d'enquête d'utilité publique commune sur la globalité du programme d'amélioration du système ferroviaire méditerranéen pourrait alors être respecté, sans nuire à la qualité des études, ni à la compréhension des problématiques des deux projets, ni à l'information et à la participation du public de l'Est du département des Alpes Maritimes, en associant la principauté de Monaco et les partenaires italiens.

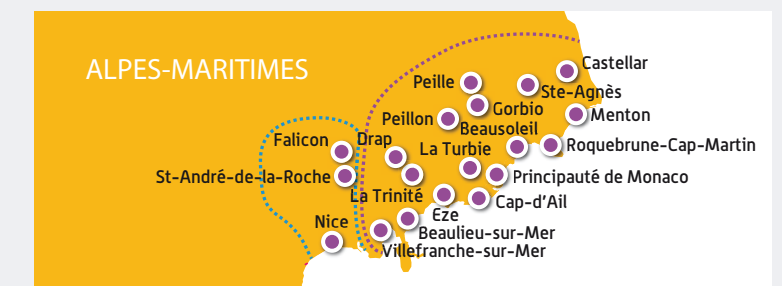
C'est pourquoi, la concertation spécifique sur l'amélioration de la ligne Nice-Italie s'est déroulée du 16 janvier au 16 février 2012, dans le prolongement de la concertation publique organisée à l'automne 2011 sur le projet LGV PACA.

L'OBJET DE LA CONCERTATION

La concertation sur la section Nice-Italie a eu pour objectif d'échanger sur le projet de système ferroviaire entre Nice et l'Italie et sur ses aspects fonctionnels avec le territoire concerné, à savoir les 18 communes françaises situées dans l'aire d'études, la Principauté de Monaco et les 30 communes italiennes frontalières.

La concertation sur la liaison ferroviaire entre Nice et l'Italie vise essentiellement à :

- **apporter des éléments d'information** sur le projet envisagé sur la section Nice-Italie ;
- **recueillir l'avis des acteurs**, des habitants et des usagers concernés ;
- **s'intégrer à la concertation sur le projet LGV PACA ;**
- **associer les partenaires italiens et monégasques** à la concertation.



Territoire français concerné par la concertation sur la liaison ferroviaire Nice-Italie

CALENDRIER DU PROJET





| 1 | LE DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION

1.1 L'INFORMATION ET LA PARTICIPATION DU PUBLIC

Différents types d'outils et d'actions ont été réalisés afin d'informer et de faire participer le public. Ainsi, des **réunions publiques** ont été organisées sur le secteur concerné par le projet. Afin de garantir la meilleure participation, des **invitations** ont été envoyées au démarrage de la concertation et un dispositif d'information, notamment dans la presse, a été mis en place.

Par ailleurs, une rubrique spécifique créée sur le **site Internet** global du projet de LGV PACA a également permis de s'informer, de poser des questions et d'exprimer son opinion en adressant un courriel au maître d'ouvrage. Pour permettre aux personnes ne disposant pas d'un accès à internet de s'exprimer, des **registres et des coupons-réponses** ont également été mis à disposition sur chacun des lieux de réunion et d'exposition.

Enfin, en complément du site, **un dossier de concertation et sa synthèse** ont été mis à la disposition du public et des expositions présentées dans les trois plus grandes villes du secteur, permettant à chacun de prendre connaissance du projet et maintenant un fil continu d'information durant toute la période.

L'ensemble des documents d'information et de consultation réalisés est téléchargeable sur le site Internet du projet www.lgvpaca.fr et annexé au présent bilan. L'intégralité des documents édités ont été traduits en italien et mis en ligne sur le site Internet du projet LGV PACA.

1.1.1 LE DOSSIER DE CONCERTATION ET SA SYNTHÈSE

Le dossier de concertation

Un dossier de concertation a été réalisé pour présenter :

- le territoire de la Riviera et ses caractéristiques en termes de mobilité et de transport de marchandises ;
- les raisons de la nécessité d'améliorer le système ferroviaire régional ;
- le projet soumis à la concertation et ses fonctionnalités ;
- les modalités de la concertation.



Edité à 300 exemplaires, le dossier de concertation a été adressé par courrier début janvier :

- aux partenaires,
 - aux élus des 18 communes concernées, avec comme demande de le mettre à disposition dans leur mairie,
 - aux participants des deux groupes de travail de la concertation LGV PACA les plus concernés par la prolongation vers l'Italie : « Nice » et « Paillons Riviera ».
- Le dossier de concertation a également été **mis à disposition à l'occasion des groupes de travail et des réunions publiques et proposé en téléchargement sur le site Internet.**

La version italienne du dossier de concertation a été éditée à 50 exemplaires sur clé USB et adressée mi-janvier aux partenaires italiens et aux 30 mairies frontalières.

Un erratum du dossier de concertation a été réalisé pour corriger quelques erreurs. Il a été mis à disposition sur le site Internet et lors des réunions de concertation.

La synthèse du dossier de concertation

Une synthèse de 8 pages du dossier de concertation a été réalisée pour présenter les principaux éléments du projet. Cette synthèse a été éditée à 2 000 exemplaires et diffusée lors des 2 réunions publiques et des 2 réunions du groupe de travail.

Elle a également été adressée début janvier aux 19 communes du secteur, pour diffusion en mairie, ainsi qu'aux co-financeurs et participants des groupes de travail « Nice » et « Paillons Riviera ».

1.1.2 UNE RUBRIQUE SPÉCIFIQUE SUR LE SITE INTERNET WWW.LGVPACA.FR

Le 9 janvier 2012, une rubrique Nice-Italie a été ouverte sur le site Internet du projet LGV PACA, afin de permettre aux internautes d'accéder, dès la page d'accueil aux informations concernant le projet sur la section Nice-Italie.

Cette rubrique est organisée en 4 pages :

- « **Pourquoi ?** », qui présente les enjeux et bénéfices du projet, pour le secteur et plus largement l'arc méditerranéen ;
- « **Comment ?** », qui présente les 3 scénarios étudiés, le fuseau de passage proposé à la concertation et les solutions envisagées pour la réalisation de la ligne nouvelle ;
- « **La concertation début 2012** », qui décrit le dispositif de concertation et les modalités de participation ;
- « **La concertazione Nizza-Italia** », qui donne accès à l'ensemble des documents produits pour la concertation, traduits en Italien.

Cette rubrique offre en outre la possibilité de télécharger tous les documents afférents à cette concertation et de s'inscrire au nouveau groupe de travail géographique mis en place dans le cadre de la concertation Nice-Italie.

Enfin, le système de questions / réponses a été ouvert à la concertation Nice-Italie : les internautes pouvaient poser une question par mail via le site à laquelle le maître d'ouvrage s'engageait à répondre.

1.1.3 LES EXPOSITIONS

Une **exposition** a été organisée dans trois communes, du 15 janvier au 16 février 2012, pour présenter le projet au public. Ces expositions, sous forme de 3 kakémonos pédagogiques, expliquaient :

- le contexte et les principaux objectifs du projet Nice-Italie,
- les options possibles et les principes d'études du financement du projet,
- la concertation et le calendrier du projet.

Ces expositions, présentes sur les lieux des réunions publiques et groupe de travail, ont été mises en place à la mairie de Nice, à la mairie de Menton et en gare de Monaco.

Sur chaque lieu d'exposition, le dossier de concertation et sa synthèse étaient en libre distribution. Chaque exposition était accompagnée d'un registre dans lequel le public pouvait laisser ses observations.

1.1.4 L'INFORMATION DANS LA PRESSE

Afin de faire connaître la tenue des réunions publiques au plus grand nombre et d'inviter les partenaires italiens à participer à la concertation, une campagne d'information dans la presse et par voie d'affichage a été mise en œuvre en janvier et février 2012.

Pour annoncer le lancement et les modalités de la concertation, ainsi que la tenue de la première réunion publique :

- **300 affiches** (format 40x60 cm) ont été envoyées début janvier dans les 19 communes concernées, et chez les partenaires du projet ;
- **2 annonces ont été publiées dans la presse** : une demi page dans les pages régionales de Nice-Matin le jeudi 12 janvier et un quart de page dans l'édition Menton de Nice-Matin, le vendredi 13 janvier ;
- **1 annonce en italien a été diffusée dans l'édition Gênes de La Repubblica** le jeudi 12 janvier.

Pour annoncer la réunion publique de restitution, 2 annonces dans la presse d'une demi page ont été publiées dans les pages régionales de Nice-Matin, le lundi 13 février et dans l'édition Nice de Nice-Matin, le mardi 14 février.

1.1.5 LES RELATIONS AVEC LA PRESSE

Un communiqué de presse a été adressé avant la réunion de restitution afin de faire un premier point sur la concertation en cours et d'inviter les gens à participer à cette dernière réunion.

1.1.6 LES INVITATIONS AUX RÉUNIONS PUBLIQUES

Afin de renforcer le dispositif d'information et d'accroître la participation aux deux réunions publiques, un carton d'invitation a été adressé début janvier aux partenaires, aux maires des 18 communes concernées ainsi qu'aux participants des groupes de travail « Nice » et « Paillons Riviera » de la concertation sur le projet LGV PACA réalisée fin 2011 (400 exemplaires en français et 50 exemplaires en italien ont été imprimés).

En outre, deux e-mailings d'invitation ont été envoyés dans les jours précédents les réunions publiques aux 300 acteurs identifiés dans le département.

1.1.7 LES RÉUNIONS PUBLIQUES

Deux réunions ont été organisées :

- une réunion d'ouverture de la concertation, le 16 janvier à Menton ;
- une réunion de restitution de la concertation, le 16 février à Nice.

Le détail de la participation et des thématiques abordées à l'occasion de ces deux réunions publiques est présenté dans la quatrième partie de ce bilan.

1.2 LE DIALOGUE AVEC LES ACTEURS

Le dialogue avec les acteurs a reposé sur des espaces de travail et d'échange durant lesquels les acteurs ont pu enrichir les analyses sur la base de leurs demandes, suggestions et avis.

1.2.1 LA PRÉPARATION AVEC LES PARTENAIRES ITALIENS

Une réunion préparatoire a été organisée le 15 décembre 2011, à la Chambre de Commerce de Gênes, avec les partenaires italiens et les co-financeurs afin de leur présenter l'état d'avancement du projet, ainsi que les modalités de concertation envisagées et d'échanger avec eux sur le sujet.

Étaient représentés à cette réunion, outre RFF et la Chambre de Commerce de Gênes, Rete Ferroviaria Italiana et Italfer (gestionnaire et exploitant de l'infrastructure ferroviaire italienne), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), la préfecture des Alpes-Maritimes, la Région Ligure, la Région PACA, le Conseil général des Alpes-Maritimes et la Métropole Nice Côte d'Azur.

1.2.2 LE GROUPE DE TRAVAIL GÉOGRAPHIQUE

Comme cela avait été souhaité, dans le cadre de la concertation sur le projet LGV PACA par les participants aux groupes de travail géographiques « Nice » et « Paillons Riviera », la concertation avec **les acteurs** sur la section Nice-Italie a pris la forme d'un **groupe de travail**, couvrant le secteur géographique entre Nice et la frontière italienne.

Une invitation a été envoyée par courrier électronique aux 300 acteurs identifiés sur le département à l'occasion de la concertation sur le projet de LGV PACA et annonce a été faite de ce groupe à l'occasion de la réunion publique d'ouverture de la concertation.

Tout individu, qu'il soit représentant des organismes socioprofessionnels, d'associations, de collectivités, de services de l'Etat ou citoyen désireux de participer au projet, avait la possibilité de se définir comme acteur du projet. Il suffisait pour cela de manifester son intérêt sur le site Internet du projet.

Le groupe de travail géographique Nice-Italie s'est réuni à deux reprises à Menton, le 24 janvier et le 7 février.





| 2 | LE BILAN QUANTITATIF DE LA CONCERTATION

Cette partie présente les données quantitatives sur les retombées dans la presse et sur la participation à la concertation.

2.1 LES RETOMBÉES DANS LA PRESSE

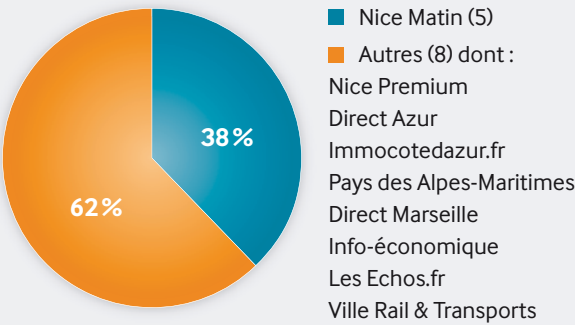
La concertation Nice-Italie a donné lieu à 13 parutions, dont 9 dans les Alpes-Maritimes.

Les retombées dans la presse se sont concentrées sur la presse quotidienne régionale, dans les colonnes de Nice

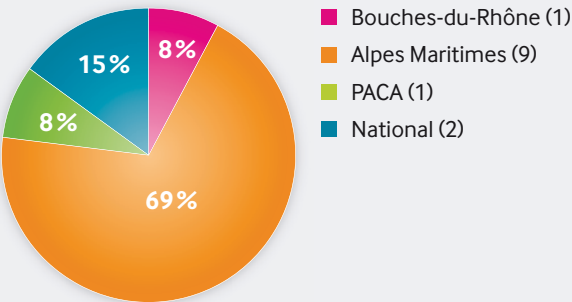
Matin, et dans les journaux économiques régionaux et nationaux spécialisés en ligne.

On a pu observer une faible couverture médiatique au moment du lancement de la concertation.

Répartition des parutions par MEDIA

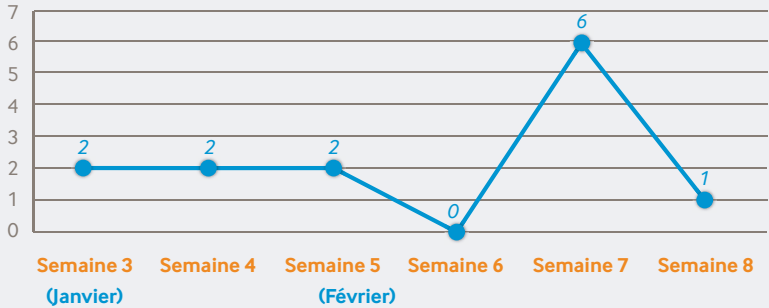


Répartition des parutions par TERRITOIRE



On constate à la mi-février 2012 un plus grand nombre d'articles résultant de l'engagement du monde économique par voie de presse dans les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône, en faveur du projet.

Répartition du nombre de parutions par semaine



2.2 LES RÉUNIONS DE CONCERTATION

Globalement, la concertation Nice-Italie a mobilisé en un mois près de 300 personnes. Les fiches détaillées de chaque réunion sont fournies en annexe.

2.2.1 LES RÉUNIONS PUBLIQUES

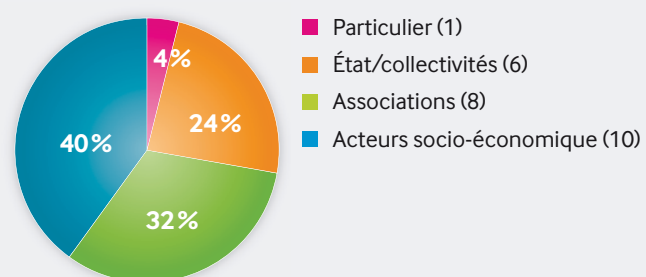
La réunion publique d'ouverture, organisée à Menton, a rassemblé 73 personnes, dans leur grande majorité issue de l'Est du département des Alpes-Maritimes.

La réunion de restitution, organisée à Nice, a rassemblé 125 personnes. Ont participé à cette réunion une vingtaine de personnes du Var et des Bouches-du-Rhône ayant souhaité poursuivre la concertation publique sur le projet LGV PACA, qui s'était achevée mi-décembre.

2.2.2 LE GROUPE DE TRAVAIL GÉOGRAPHIQUE

- 40 personnes se sont inscrites aux 2 réunions organisées pour ce groupe de travail géographique.
- 25 personnes ont effectivement participé à chacune des deux réunions.

Les participants se répartissaient comme suit :



2.3 LES QUESTIONS OU REMARQUES ADRESSÉES AU MAÎTRE D'OUVRAGE

2.3.1 L'OUTIL INTERNET

L'attractivité du site projet

Du 16 janvier au 16 février, la rubrique du site projet consacrée à la concertation Nice-Italie a été vue à 1327 reprises. Ces consultations se répartissent de manière très homogène sur les pages du site dédiée à cette concertation :

- la page « **Pourquoi ?** » a été consultée à 432 reprises,
- la page « **Comment ?** » a été consultée à 453 reprises,
- la page « **Participez à la concertation** » a été consultée à 432 reprises.

Les questions, avis ou contributions adressés par le biais du site

Du 16 janvier au 16 février, 5 questions ont été adressées au maître d'ouvrage par le biais du site Internet ou de l'adresse concertation06@lgvpaca.fr.

Par ailleurs, le maître d'ouvrage a reçu deux contributions par courrier électronique, l'une émanant d'un acteur italien, l'autre d'un acteur français.

2.3.2 LES OUTILS DE CONCERTATION PAPIER

A l'instar de la concertation sur le projet LGV PACA, les supports papier utilisés au moment de la concertation (registres et coupons-réponses) n'ont pratiquement pas été utilisés, les supports électroniques étant privilégiés.

Un seul coupon a été remis à l'issue de la dernière réunion publique.





| 3 | LES ENJEUX SOULEVÉS AU COURS DE LA CONCERTATION

3.1 DANS LA PRESSE

En janvier, les articles relatifs à la concertation sur le projet d'amélioration ferroviaire de la liaison Nice-Italie dans la presse quotidienne régionale ont été consacrés, soit au compte-rendu de la réunion de lancement, soit à l'expression des doutes et du scepticisme des opposants au projet LGV PACA dans son ensemble.

Les articles dans la presse nationale spécialisée dans le thème du transport ont quant à eux souligné la confiance des ministres, Mme Nathalie Kosciusko-Morizet et M. Thierry Mariani, dans l'arrivée de la grande vitesse entre Marseille et Gênes.

Mi-février, la presse a fait état de l'engagement du monde économique des Alpes-Maritimes et des Bouches-du-Rhône, en faveur du projet, considéré comme un besoin vital. Ainsi, les propos des présidents des Chambres de Commerce et d'Industrie des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes, Jacques Pfister et Bernard Kleyhnoff, ont été repris, notamment dans les médias économiques régionaux en ligne.

En conclusion, les articles de presse parus durant la période de concertation ont démontré le clivage entre le monde économique favorable à une amélioration de la liaison ferroviaire entre Nice et l'Italie, et certains élus et associations qui s'opposent, non pas au projet entre Nice et l'Italie, mais soit à la création d'une nouvelle infrastructure dans son ensemble, soit à un passage en aérien de la ligne nouvelle à l'Ouest du département des Alpes-Maritimes.

3.2 DANS LES RÉUNIONS PUBLIQUES

La réunion publique d'ouverture a permis de présenter les enjeux du système ferroviaire, le scénario et le fuseau de passage proposé à la concertation, ainsi que les modalités de celle-ci.



Le président de la Chambre de Commerce de Gênes, également mandaté par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région Ligure, est intervenu pour rappeler l'importance et la nécessité d'une connexion ferroviaire entre les réseaux français et italien.

Les échanges ont d'abord porté sur **les modalités et la prise en compte des résultats de la concertation sur le projet de LGV PACA**, ainsi que sur les projets connexes à la liaison ferroviaire entre Nice et l'Italie, tels que la ligne Coni-Breil ou la modernisation des gares.

L'importance et la nécessité de la modernisation du système ferroviaire ont également été soulignées.

Les questions sur le financement, les délais et modalités de réalisation, notamment le raccordement au réseau italien, et la prise en compte du fret ont été abordées à l'occasion de cette réunion.

La réunion publique de restitution avait pour objectif de présenter les résultats de la concertation. Elle a été l'occasion pour le maire de Nice, le président du Conseil général des Alpes-Maritimes et le premier adjoint au maire de Gênes d'exprimer leur soutien au projet.

Comme à l'occasion de la réunion d'ouverture, de nombreuses interventions, en particulier de la part d'habitants du Var et des Bouches-du-Rhône, ont porté sur la concertation sur le projet de LGV PACA.

Le développement des trains du quotidien et l'amélioration du réseau existant, y compris sur les lignes Nord-Sud, ont été plébiscités.

Les modalités de réalisation du projet, son impact environnemental ainsi que la prise en compte du fret ont été les autres principaux enjeux soulevés lors de cette réunion.

3.3 DANS LE GROUPE DE TRAVAIL GÉOGRAPHIQUE

La première réunion du groupe de travail a été consacrée à :

- l'étude des besoins de desserte du territoire,
- la présentation du système ferroviaire régional porté par le projet de LGV PACA,
- l'étude précise du secteur allant de Nice à Monaco,
- l'examen de la prise en compte du fret sur cette section,
- l'analyse du sous-sol du secteur.

A cette occasion, la DREAL PACA est intervenue pour faire un état des déplacements routiers actuels, le Conseil Régional PACA a présenté les circulations ferroviaires et les parts des différents modes de transport à l'horizon 2023 et un expert du cabinet ANTEA a expliqué les enjeux et contraintes du sous-sol de la zone.

La seconde réunion a été consacrée à :

- l'étude des solutions envisagées de Monaco à l'Italie,
- la présentation des projets ferroviaires italiens,
- l'étude des solutions de maillage ferroviaire sur la section,
- la technique de creusement de tunnels.

Les partenaires italiens de RFI sont intervenus pour présenter l'avancement des projets de doublement de la voie entre Gênes et Vintimille et de Terzo Valico.

Le cabinet Inexia a présenté les différentes méthodes et outils de creusement de tunnel, qui ont suscité de nombreux échanges.

Les fiches détaillées de chaque groupe de travail sont fournies en annexe.

3.4 DANS LES QUESTIONS, AVIS ET CONTRIBUTIONS ADRESSÉS AU MAÎTRE D'OUVRAGE

Les questions adressées au maître d'ouvrage par le biais du site Internet ont porté sur :

- les modalités de téléchargement du dossier de concertation (2 questions),
- le calendrier de réalisation des études de reconnaissance ou du projet (2 questions),
- les modalités de réalisation du projet (1 question).

Les deux contributions et le coupon reçus par le maître d'ouvrage exprimaient des soutiens au projet de liaison entre Nice et l'Italie.





| 4 | LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION

4.1 LES ENSEIGNEMENTS POUR LE PROJET

4.1.1 UN LARGE CONSENSUS

La concertation Nice-Italie a permis d'acter **un large consensus des acteurs du département des Alpes-Maritimes sur cinq grands thèmes** :

- **Le projet entre Nice, Monaco et l'Italie est jugé nécessaire** et important et, dans une logique d'arc méditerranéen, il doit être réalisé en étroite coordination avec les travaux ferroviaires italiens de la région de Ligurie.
- Si l'enjeu majeur du projet est bien la liaison Nice-Gênes-Milan, **le maillage du réseau avec des liaisons Nord-Sud améliorées (Nice-Vintimille-Breil-Coni-Turin) est considéré comme une nécessité.**
- L'urgence porte sur **les travaux de modernisation de la ligne Mandelieu-Vintimille** qui doivent démarrer au plus tôt.
- Au regard des études de trafic des poids lourds en provenance et à destination de l'Italie, en raison de l'impact financier moins élevé sur ce secteur que sur le reste de la ligne jusqu'à Marseille de la circulation du fret sur la ligne nouvelle (vitesse modérée, identique à celle pratiquée côté italien et importance des tunnels), **la mixité fret / voyageurs de la ligne nouvelle entre Nice et l'Italie est demandée.**
- Dans une perspective de développement durable et de respect des réglementations en matière de qualité atmosphérique, **le report modal de la route vers le fer est considéré comme une priorité**, dont la condition est la mise en œuvre d'un système ferroviaire performant pour les voyageurs et les marchandises.



4.1.2 UN SOUTIEN RÉAFFIRMÉ AU SYSTÈME FERROVIAIRE PORTÉ PAR LE PROJET DE LGV PACA

L'ensemble des acteurs ayant participé à la concertation soutient donc le projet d'amélioration de la liaison ferroviaire Nice-Italie qui, dans la perspective de constituer l'arc méditerranéen, fait pour eux partie intégrante du projet de système ferroviaire régional performant porté par le projet de LGV PACA.

Par ailleurs, la clôture de la concertation lors de la réunion publique de Nice a donné l'occasion aux élus du département et de Gênes de réaffirmer leur attachement au projet LGV PACA dans son intégralité et leur volonté d'en voir la réalisation avancer dans les meilleurs délais dans les Alpes-Maritimes.

4.1.3 DES PHASAGES PROPOSÉS POUR ACCÉLÉRER LA RÉALISATION DU PROJET ET RÉDUIRE LES COÛTS

Les élus d'une part, et les acteurs ayant participé au groupe de travail géographique d'autre part, ont demandé à ce qu'un phasage global du projet, avec un démarrage par le département des Alpes-Maritimes, soit étudié.

Par ailleurs, dans un souci d'économie, et compte tenu des prévisions de trafic sur la section Nice-Italie, les acteurs ont proposé deux types de phasage sur la section Nice-Italie :

- la réalisation de la section Nice-Monaco dans un premier temps, puis de Monaco-Italie,
- la réalisation d'une seule voie supplémentaire d'abord, puis de deux voies dès lors que les trafics le nécessiteront.

4.2 LES ENSEIGNEMENTS SUR LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

4.2.1 UNE CONCERTATION DANS LA DROIT FIL DE CELLE RÉALISÉE À L'AUTOMNE : UNE APPROPRIATION FACILITÉE

Le dispositif de concertation, dans le prolongement de celui mis en place pour la concertation sur le projet de LGV PACA à l'automne 2011, a été aisément et immédiatement approprié par les acteurs, qui s'étaient, dans leur très grande majorité, déjà impliqués dans la concertation LGV PACA.

Ainsi, qu'il s'agisse de l'inscription aux groupes de travail géographiques ou de leur déroulement, les acteurs ont apprécié que la méthode soit identique.

4.2.2 DES INTERVENTIONS D'EXPERTS TECHNIQUES QUI ONT SUSCITÉ L'INTÉRÊT DES PARTICIPANTS

A l'occasion des deux réunions du groupe de travail, les interventions d'experts ont intéressé les acteurs et ont suscité de nombreuses questions, ainsi qu'en témoignent les échanges présentés en annexe dans les fiches réunions.

Ces interventions, comme celles des partenaires italiens, présentent l'avantage d'élargir les débats sur ce qui se fait ailleurs et de présenter des exemples et retours d'expérience concrets, dont les acteurs sont demandeurs.

4.2.3 UN DOSSIER DE CONCERTATION APPRÉCIÉ

Le dossier de concertation, envoyé aux acteurs identifiés durant la concertation sur le projet de LGV PACA et mis à disposition lors des différentes réunions, a été apprécié, en ce qu'il portait à la connaissance du plus grand nombre les résultats d'études et données chiffrées de socio-économie, de trafic et d'objectifs de desserte.

Un tel document permet à chacun de s'approprier les données, avant que celles-ci soient présentées et explicitées en réunion, et ainsi d'être en mesure de pouvoir réagir.

CONCLUSION

Quoique d'une durée relativement courte, cette concertation a été dense et les acteurs ont montré leur intérêt pour le projet et ses enjeux locaux en s'impliquant dans les instances de concertation.

À l'issue de cette phase de concertation spécifique, la section Nice-Italie, considérée comme partie intégrante du projet de LGV PACA, a reçu un large soutien.

N'ayant plus lieu d'être distinguée du projet global de système ferroviaire régional performant, elle en intégrera désormais les différentes phases d'études et de concertation. Un unique dossier d'enquête d'Utilité Publique pourra ainsi être réalisé.

PES CÔTE D'AZUR—RHÔNE ALPES AUVERGNE
NORMANDIE—ÎLE DE FRANCE—LANGUEDOC ROUSSILLON—MIDI PYRÉNÉES—NORD PAS DE CALAIS PICARDIE—PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

LANGUEDOC ROUSSILLON—MIDI PYRÉNÉES—NORD PAS DE CALAIS PICARDIE—PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR—RHÔNE ALPES AUVERGNE

VENIR—MOBILITÉ—ACCÈS—EUROPE—TERRITOIRES—ÉVOLUTION—PERFORMANCE—DÉVELOPPEMENT DURABLE—ACCOMPAGNEMENT—COMMUNICATION—SÉCURITÉ—AMÉNAGEMENT

www.lgvpaca.fr

Réseau ferré de France
Mission LGV PACA

Les Docks - Atrium 10.4 - 10, Place de la Joliette - BP 85404 - Marseille Cedex 02
Tél. 33 (0)4 96 17 04 80 - Fax 33 (0)4 96 17 04 99 - www.rff.fr

